

Rapport du Maire
14 novembre 2016

1°)

Rapport financier 2015

L'état de l'année 2015 des activités financières de fonctionnement présente une situation entièrement sous contrôle. En effet, les revenus de fonctionnement sont de l'ordre **8 680 228 \$**, les charges incluant l'amortissement **8 556 755 \$** et la conciliation à des fins fiscales de **710 395 \$**. Le tout dégage un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de **833 868 \$**.

Le rapport de l'auditeur indépendant conclut que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2015 conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

2°)

Indications préliminaires pour le présent exercice financier

En 2016, le budget adopté par la Ville de Princeville est équilibré. Les revenus de fonctionnement sont à **8 278 953 \$**, les charges sont à **9 090 140 \$** incluant l'amortissement à **1 768 200 \$** et la conciliation à des fins fiscales pour l'amortissement, le produit de cession, le financement et les affectations est, quant à elle à **811 187 \$**.

Des montants ont été appropriés de divers surplus, affectés ou non, de fonds réservés en cours d'année pour couvrir des dépenses nécessaires principalement pour l'achat de terrain industriel et de terrain pour le développement résidentiel, la construction d'un terrain de balle, la politique d'aide au développement économique et l'agrandissement du garage municipal (entrepôt).

Les résultats de l'année en cours se solderont par un excédent des recettes sur les charges, et seront plus précisément établis à la fin de l'année lorsque les auditeurs auront complété leur mandat.

3°)

Dernier programme triennal en immobilisation

Le programme triennal en immobilisation adopté en décembre 2015 totalisait :

pour 2016	:	3 519 190 \$
pour 2017	:	7 544 000 \$
pour 2018	:	253 200 \$

Ces montants consistent, en plus des affectations aux activités de fonctionnement, aux travaux suivants :

- sécurité publique (caserne incendie)
- transport (voirie rurale, réserve domiciliaire, éclairage piste cyclable, agrandissement garage municipal entrepôt)
- hygiène du milieu (réfection et prolongement de réseaux d'aqueduc et d'égouts, gainage de conduite sanitaire)
- loisirs et culture (mise à niveau et agrandissement du Centre Sportif, multi-projets au Parc Multi-Sports et surfaceuse à glace électrique)

Les projets inscrits pour 2016 sur ce programme, mais non réalisés seront réévalués et/ou reportés à une autre année.

4°) Rémunération et allocations de dépenses des membres du conseil pour 2016

La rémunération des membres du conseil est de **27 456 \$** pour le maire et de **9 152 \$** pour chacun des conseillers.

L'allocation de dépenses est de **13 728 \$** pour le maire et de **4 576 \$** pour chacun des conseillers.

5°) Orientations générales 2017

Les orientations pour 2017 se préciseront lors de l'élaboration du budget, mais pour l'instant et selon les disponibilités des programmes d'infrastructure gouvernementaux, les projets suivants sont envisagés :

- réfection des infrastructures et/ou du pavage de certaines rues, identifiées au plan d'intervention;
- amélioration de certains chemins ruraux;
- mise à niveau du Centre Sportif Paul-de-la-Sablonnière;
- construction d'une caserne incendie.

Les objectifs du conseil sont de créer un milieu de vie agréable pour les résidents et attractif pour les nouveaux arrivants et les investisseurs.

6°) Liste des contrats

Conformément à la Loi, je dépose une liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis le dernier rapport sur la situation financière de la municipalité. Cette liste comporte également tous les contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$.

Gilles Fortier,
Maire